

MESURES À PRENDRE POUR FAIRE RETIRER DES PHOTOS OU VIDÉOS D'INTERNET

C'est une pratique courante chez les jeunes de se prendre en photo ou de se filmer et d'envoyer les images à des amis ou de les publier sur Internet; tu l'as fait probablement toi aussi. Il peut arriver aussi que des images de toi se retrouvent sur Internet sans ta permission. Dans pareil cas, tu voudras sans doute que ces images soient retirées au plus vite.

Si tu sais à quel endroit une photo ou une vidéo à caractère sexuel de toi a été publiée, tu peux essayer de prendre des mesures pour la faire retirer d'Internet. La plupart des sites et des services internet populaires permettent de signaler les contenus inappropriés, et plusieurs traitent en priorité les situations impliquant des enfants ou des ados. Si tu fais les frais de la publication d'une photo ou d'une vidéo à caractère sexuel de toi sur Internet, tu peux prendre des mesures concrètes pour reprendre un peu le contrôle de la situation. Si ton signalement contient les bonnes informations, il y a de bonnes chances que la photo ou la vidéo en question sera retirée.

CE QUE TU PEUX FAIRE

1. Détermine à quel endroit la photo ou la vidéo est publiée (p. ex. YouTube, Facebook, Twitter) et contacte le service en question pour demander son retrait.

Pour savoir comment contacter les sites internet populaires et demander de faire retirer des photos ou des vidéos, consulte aidezmoisvp.ca/contacter_les_sites_populaires.

Va droit au but : comme les responsables du site ou du service en question reçoivent probablement un grand nombre de plaintes chaque jour, il leur sera utile de savoir pourquoi ta demande est importante.

Au minimum, ta plainte devra comporter les renseignements suivants :

- a. **Ton âge :** Cette information indique aux responsables du site ou du service internet que tu es un enfant ou un ado. Si la photo ou la vidéo a été prise quand tu étais plus jeune, indique l'âge que tu avais à ce moment ainsi que ton âge actuel.
- b. **Indique que tu es la personne apparaissant dans la photo ou la vidéo :** Déclare que tu es l'enfant ou l'adolescent dans la photo ou la vidéo. Si l'on peut t'identifier sur la photo ou la vidéo (c'est-à-dire, si une personne qui te connaît te reconnaîtrait sur l'image), mentionne-le aussi; cela amènera peut-être les responsables du site ou du service internet à traiter ta plainte en priorité.
- c. **Ton objection à la publication du contenu :** Mentionne que ce n'est pas toi qui as publié la photo ou la vidéo sur leur site, que tu n'as jamais permis que ce contenu soit publié et que tu exiges qu'il soit retiré. Cela leur fera savoir que tu t'opposes au maintien en ligne de la photo ou de la vidéo.

Il peut être utile d'indiquer dans ta plainte si d'autres personnes ont eu accès au contenu. Si tu as transmis la photo ou la vidéo à quelqu'un d'autre, mentionne-le, et indique le nom de cette personne. Cela pourrait aider les responsables du site à remonter jusqu'à la personne qui a publié le contenu et empêcher qu'elle publie autre chose.

Modèles de plainte :

J'ai 13 ans et je demande que soit retirée une photo/vidéo à caractère sexuel de moi accessible par l'entremise de votre service à l'adresse suivante : [insère l'adresse URL (adresse Web) exacte où se trouve la photo ou la vidéo].

Ce n'est pas moi qui ai publié cette photo/vidéo sur votre site, je n'ai permis à personne de le faire et je ne veux pas que cette photo/vidéo reste en ligne.

Si tu ne sais pas qui a publié la photo ou la vidéo, tu pourrais dire :

Je ne sais pas qui a publié cette photo/vidéo sur votre site.

Si tu sais qui a publié la photo ou la vidéo, tu pourrais dire :

Je ne sais pas qui a publié cette photo/vidéo sur votre site, mais je l'avais envoyée à mon petit ami, [indique son nom], et je ne lui ai pas donné la permission de la publier.

Je ne sais pas exactement qui a publié cette photo/vidéo sur votre site, mais j'ai des raisons de croire qu'il s'agit peut-être de [nom de la personne].

2. Envisage de faire un signalement à Cyberaide.ca. Si on te fait des menaces, de l'intimidation ou du chantage, nous t'encourageons fortement à nous faire un signalement ou à expliquer ce qui se passe à un adulte de confiance. Si les choses vont trop loin, renseigne-toi ici : aidezmoisvp.ca/signalement.

